



49^e session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif avec la Haute-Commissaire sur la situation au Myanmar

Genève, le 21 mars 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Haute-Commissaire pour son rapport exhaustif.

Elle salue la visite de l'envoyé spécial de l'ASEAN au Myanmar et exhorte les autorités militaires à collaborer étroitement avec lui.

La Suisse est extrêmement alarmée par la violence contre la population civile. Des milliers de personnes ont trouvé la mort depuis le 1^{er} février 2021 et des preuves indiquent que des tueries de masse et des attaques indiscriminées auraient été commises et auraient fait de nombreuses victimes civiles.

Nous sommes profondément préoccupés par les graves violations du droit international perpétrées depuis le 1^{er} février 2021, qui pourraient constituer des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. La Suisse souligne la nécessité de mener, sans délai, des enquêtes crédibles, transparentes, indépendantes et impartiales, afin de traduire en justice les auteurs présumés de ces violations. Dans ce but, la Suisse réitère son appel aux autorités militaires à respecter leurs obligations en vertu du droit international et à coopérer avec les mécanismes internationaux, dont le Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar.

Nous appelons à nouveau toutes les parties à cesser immédiatement toute violence, à garantir un accès humanitaire rapide et sans entrave à l'ensemble du pays, et à engager un dialogue constructif afin de sortir, pacifiquement, de cette crise.

Madame la Haute-Commissaire,

Comment tous ces mécanismes internationaux, qui traitent de la situation des droits de l'homme au Myanmar, pourraient-ils encore mieux collaborer entre eux?

Je vous remercie.